



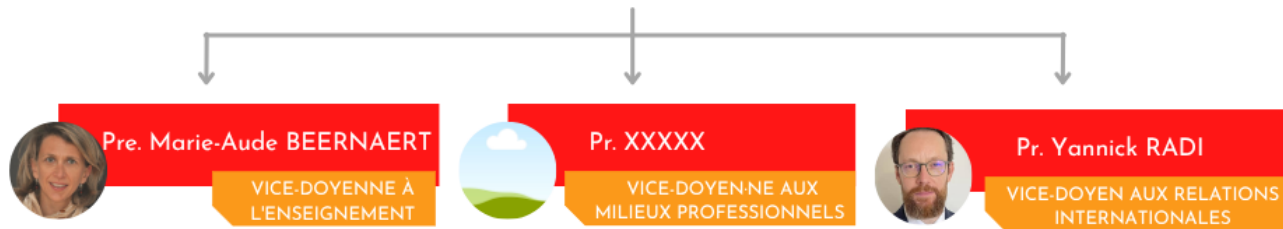
A photograph of a person, likely a lecturer, standing in front of a whiteboard. The person is wearing a dark blue top and a black wristband. They are pointing their right hand towards the whiteboard, which has some faint writing on it. The person is also holding a white folder or paper in their left hand. The background is slightly blurred, showing a classroom or lecture hall environment.

Bienvenue en Faculté de droit et de criminologie

14 septembre 2026

Personnes ressources bloc annuel 1

Autorités académiques



PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE DE JURY DU BACHELIER EN DROIT



Administration facultaire



Les adresses e-mail

- Le Doyen, Edoardo TRAVERSA (doyen-drt@uclouvain.be)
- Le Vice-doyenne à l'enseignement, Marie-Aude BEERNAERT(vice-doyen-drt@uclouvain.be)
- La directrice administrative, Joëlle CAP (joelle.cap@uclouvain.be)
- Le président de jury, Patrick WÉRY (jury-bac-drt@uclouvain.be)
- Les **gestionnaires administratifs** (bachelier-drt@uclouvain.be) :
 - Christel ROSSILLON
 - Florent RIZZO
- La coordinatrice des encadrements (travaux pratiques et travail dirigé), Amalie DENEYER (amalie.deneyer@uclouvain.be)

Semaine de rentrée académique pour les Blocs 1

- Des activités d'accueil et d'information
- Des activités de prise en main des outils informatiques
- Des activités d'aide à la réussite (Découverte du droit et de la vie facultaire, Passeport pour le BAC)
- Vos premiers cours en présentiel... dès aujourd'hui matin !



Lundi 14 septembre		Mardi 15 septembre	Mercredi 16 septembre	Jeudi 17 septembre		Vendredi 18 septembre	
08h30-10h30	Séance d'accueil général Bloc 1 du Bachelier MONT 10	LDROI1008 Histoire des institutions (Vincent Dujardin & Laurence Van Ypersele) MONT 11	LDROI1005 Méthodologie juridique (Geoffrey Willems, François Wéry et Marie-Aude Beernaert) STUD 11			LDROI1001 Introduction au droit (Charles-Hubert Born & Marc Van Overstraeten) A.10 SCIENCES	
10h45-12h45	LDROI1001 Introduction au droit (Charles-Hubert Born & Marc Van Overstraeten) STUD 11	Familiarisation aux outils numériques et présentation des dispositifs d'accompagnement vers la réussite MONT 11 (10h45 à 12h45)	LDROI1008 Histoire des institutions (Vincent Dujardin & Laurence Van Ypersele) STUD 11			LDROI1006 Philosophie et anthropologie philosophique (Nathalie Grandjean) AGOR 10	
13h00-14h00				Séance d'information sur les cours de langues (anglais et néerlandais) MONT 11 (13h-16h)	Séance d'information sur le cours de néerlandais « débutant » MONT 02		
14h00-16h00	LDROI1006 Philosophie et anthropologie philosophique (Nathalie Grandjean) STUD 11	Auditoire A (de A à H) Découverte du droit et prise en main des outils numériques (de 14h à 17h15) (par petits groupes - salles de séminaire)	Auditoire B (de I à Z) Découverte du droit et prise en main des outils numériques (de 14h à 17h15) (par petits groupes - salles de séminaire)				
16h15-18h15							
18h30-20h30							

=

↑↓

×

Horaire Etudi



Votre horaire de cours **varie** d'une semaine à l'autre.
Vérifiez toujours la version en ligne.

= ↕ ×

Horaire Etudiant



Consulter
mon horaire



Deuxième semaine du premier quadrimestre

	Lundi 21 septembre	Mardi 22 septembre	Mercredi 23 septembre	Jeudi 24 septembre	Vendredi 25 septembre
08h30-10h30	LDROI1005 Méthodologie juridique (Geoffrey Willems, François Wéry et Marie-Aude Beernaert) STUD 11	LDROI1008 Histoire des institutions (Vincent Dujardin & Laurence Van Ypersele) MONT 11	LDROI1005 Méthodologie juridique (Geoffrey Willems, François Wéry et Marie-Aude Beernaert) STUD 11		LDROI1001 Introduction au droit (Charles-Hubert Born & Marc Van Overstraeten) A.10 SCIENCES
10h45-12h45	LDROI1001 Introduction au droit (Charles-Hubert Born & Marc Van Overstraeten) STUD 11	Test dispensatoire en anglais SOCR 11	LDROI1008 Histoire des institutions (Vincent Dujardin & Laurence Van Ypersele) STUD 11		LDROI1006 Philosophie et anthropologie philosophique (Nathalie Grandjean) AGOR 10
13h00-14h00				Test dispensatoire en néerlandais SOCR 54 & SOCR 28 De 13h à 15h30	
14h00-16h00	LDROI1006 Philosophie et anthropologie philosophique (Nathalie Grandjean) STUD 11				
16h15-18h15		LDROI1005 Méthodologie juridique (Geoffrey Willems, François Wéry et Marie-Aude Beernaert) A.10 SCIENCES	/!\ Les cours de néerlandais élémentaire débutent dès la 2^e semaine. → Trouvez votre groupe dans votre horaire en ligne.		
18h15-20h15	LTECO1002 Société, cultures et religions : Questions humaines fondamentales (Paulo Jorge Dos Santos Rodrigues) STUD 11	LTECO1003 Société, cultures et religions : Questions éthiques (Justine Manuel) MONT 03	Votre horaire de cours varie d'une semaine à l'autre. Vérifiez toujours la version en ligne.		

= ↕ ×

Horaire Etudiant



Consulter
mon horaire



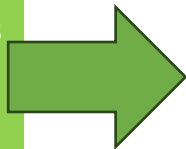
www.uclouvain.be/drt

[Formations](#)[Recherche](#)[International](#)[Vie des campus](#)[Université](#)

Faculté de droit et de criminologie

[La Faculté](#) ▾[Etudier le droit](#) ▾[Etudier la criminologie](#) ▾[La recherche - L'Institut](#)[My Community](#) ▾

Toutes les informations
indispensables
(s'inscrire aux cours,
horaires, demandes
particulières, etc.)



Le site de la Faculté : une mine d'informations

- Organisation générale des études
- Inscriptions !
- Information et règlements
- Examens – Irrégularité et plagiat
- Ressources et outils
- Parcours vers la réussite
- Calendrier et adresses utiles



Ne manquez aucune information : les pages « Rentrée académique 2026-27 »

☐ Je consulte les informations de rentrée

 Dates, accueil, horaires, séances d'information :

<https://www.uclouvain.be/fr/facultes/drt/rentree-academique>

☐ Je complète ma To-Do List administrative

 Toutes les démarches indispensables pour être en ordre.

<https://www.uclouvain.be/fr/facultes/drt/to-do-list-administrative>

☐ Je compose mon PAE

 Choix des cours et validation de mon programme annuel.

<https://www.uclouvain.be/fr/facultes/drt/composez-votre-pae>

☐ Je découvre les cours de langue

 Une opportunité à ne pas manquer dès le Bloc 1.

<https://www.uclouvain.be/fr/facultes/drt/cours-de-langue-en-bloc-1-du-bachelier>

☐ Je consulte la FAQ

 Les réponses aux questions les plus fréquentes.

<https://www.uclouvain.be/fr/facultes/drt/faq-de-rentree>

☐ Je découvre les aides disponibles

 Accompagnement, soutien, services et personnes de contact.

<https://www.uclouvain.be/fr/facultes/drt/les-aides-a-disposition>



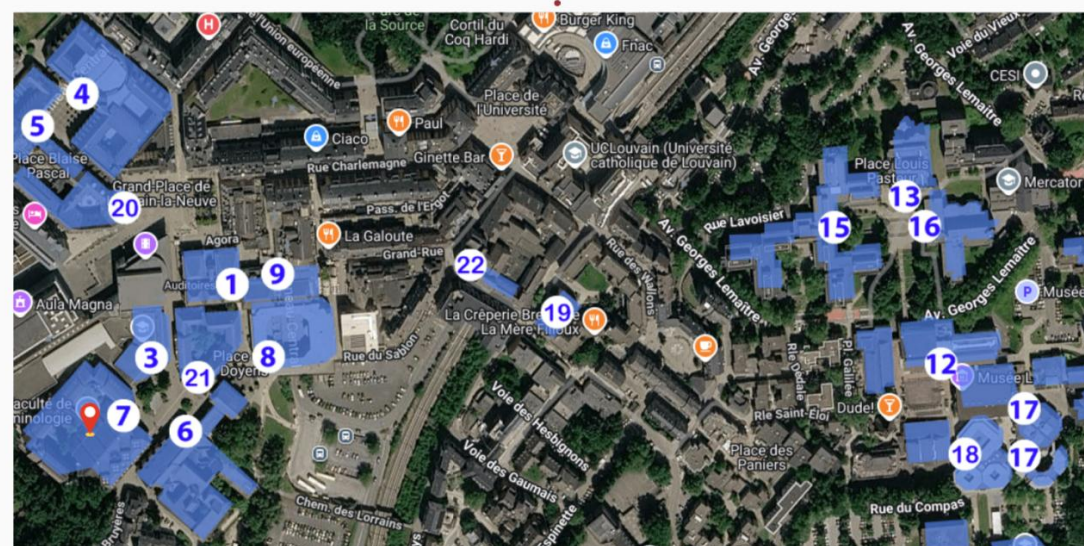
Brochure facultaire qui rassemble toutes les informations indispensables



CHECK-LIST DE LA RENTRÉE

- (Ré)Inscription à l'Université
Dès que possible
Au plus tard le 30 septembre 2026
- Activation du compte global *MyUCL* et du bureau virtuel
Dès que possible
- Introduction des demandes de dérogation via le formulaire en ligne uniquement pour les étudiant-es concerné-es
Idéalement pour le mardi 22 septembre 2026 à 17h (dossier complet)
- Introduction des demandes particulières (dispenses, allègement, anticipation, etc.) via le formulaire en ligne uniquement pour les étudiant-es concerné-es
Au plus tard le 30 septembre 2026
- Inscription aux cours sur le *bureau virtuel*
- Inscription aux séances d'encadrement (EP, TP, TD)
Du 23/09/26 au 30/09/26 sur *Moodle* (Bachelier, sauf TD)
Du 2/11/26 au 5/11/26 sur *Moodle* (TD de Bachelier)
Du 1/10/26 au 8/10/26 sur *Moodle* (Master jour)
- Vérification quotidienne des pages *Moodle* de vos cours pour découvrir les modalités du Q1
- Paiement, au minimum, de l'acompte du minerval
Au plus tard le 31 octobre 2026
- Paiement du solde du minerval
Au plus tard le 1er février 2027

● Vérifiez les horaires et les locaux de vos cours.
Vos horaires et locaux d'encadrements sont sur Moodle.



AUDITOIRES PRINCIPAUX DU CENTRE-VILLE

- | | |
|--|--|
| 1. Auditorios Agora (AGOR) | 8. Auditorios Doyen (DOYE) |
| 3. Auditorios Montesquieu (MONT) | 9. Auditorios Studio (STUD) |
| 4. Auditorios Socrate (SOGR) | 12. Auditorios Sciences (auditoires A) |
| 5. Collège Erasme (ERAS) | 19. Maison des Langues (MDL) |
| 6. Bâtiment Jacques Leclercq (LECL) | 21. Collège Léon Dupriez (DUPR) |
| 7. Collège Thomas More (MORE)
(Faculté de droit et de criminologie) | 22. ILV-Institut des Langues Vivantes (ESOP) |

SERVICE D'URGENCE

010 47 22 22

PROBLÈME DE SÉCURITÉ

010 47 24 24



TOUTES LES
INFORMATIONS
SUR LA PAGE
"RENTRÉE
ACADÉMIQUE"

UNE QUESTION ?
La réponse est
certainement
dans notre
FOIRE AUX QUESTIONS
de la rentrée (FAQ)



ACCUEIL FACULTAIRE
010 47 86 00
info-drt@uclouvain.be

Collège Thomas More
Place Montesquieu, 2
1348 Louvain-la-Neuve

Organisation générale des études

- Le Bachelier en droit : 3 blocs annuels de 60 crédits/ECTS (1 ECTS=30h de travail)
- Au programme du Bloc 1 : 10 cours, travaux dirigés, monitorats, exercices pratiques
- Trois sessions d'examens (janvier, juin, septembre)
- Notes supérieures ou égales à 10/20 définitivement créditées



PREMIER CYCLE : BACHELIER

BLOC 1
Q1 | Q2

60
CRÉDITS

BLOC 2
Q1 | Q2

60
CRÉDITS

BLOC 3
Q1 | Q2

60
CRÉDITS

DURÉE : 3 ANS
TOTAL CRÉDITS : 180

BACHELIER en droit de 180 crédits

90 crédits
Formation
spécifique

Majeure :
Assurer une
formation
juridique de base

+ cours de langues
(néerlandais et
anglais
obligatoires)

60 crédits
Formation
générale

Choisir sa voie :
Formation en
droit **ouverte** sur
d'autres **disciplines**
en sciences
humaines et
sociales

30 crédits
Mineure

Mineure :
Offrir une
ouverture
sur
d'autres
disciplines
ou
approfon-
dissement,
en droit

Répartition des cours du bloc 1 du Bachelier en droit

	Premier quadrimestre (Q1)		Second quadrimestre (Q2)	
Introduction au droit	LDROI1001 Introduction au droit - partie I	7 crédits (60h+4h)	LDROI1002 Introduction au droit – partie II	7 crédits (60h+4h)
Matières juridiques	LDROI1002T Travail dirigé I : recherche et dissertation juridiques			3 crédits (12h)
	LDROI1005 Méthodologie juridique et introduction aux usages juridiques de l'IA	4 crédits (30h+8h)	LDROI1003 Fondements romains du droit	6 crédits (60h+12h)
			LDROI1004 Histoire du droit	6 crédits (60h+12h)
Sciences humaines	LDROI1006 Philosophie et anthropologie philosophique	6 crédits (60h+12h)	LDROI1007 Introduction à l'économie	6 crédits (60h+12h)
	LDROI1008 Histoire des institutions	5 crédits (45h)		
Sciences religieuses	Un cours parmi les 3 suivants :			
	LTECO1002 Sociétés, cultures et religions : questions humaines fondamentales	2 crédits (15h)	LTECO1001 Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	2 crédits (15h)
	LTECO1003 Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	2 crédits (15h)		
Langues	Langue 1 L'étudiant·e suivra le <u>néerlandais</u> comme première langue (3 niveaux : élémentaire, intermédiaire ou avancé) - placement organisé par l'ILV.			4 crédits
	Langue 2 L'étudiant·e suivra l' <u>anglais</u> comme deuxième langue (2 niveaux : intermédiaire ou avancé) - placement organisé par l'ILV.			4 crédits

Inscriptions

- **S'inscrire à l'Université**
 - En ligne (<https://www.uclouvain.be/fr/inscriptions>)
 - Jusqu'au 30/09 (paiement de l'acompte des droits d'inscription jusqu'au 31/10)
- **Composer son PAE (inscription aux cours)**
 - En ligne via votre bureau virtuel
- **S'inscrire aux séances d'encadrement (travaux pratiques et monitorats)**
 - En ligne via Moodle : **Du mercredi 23 septembre à 9h au mercredi 30 septembre**
- **S'inscrire au travail dirigé (TD)**
 - En ligne via Moodle : **Du lundi 2 novembre à 9h au jeudi 5 novembre**
- **S'inscrire aux examens**
 - En ligne via votre bureau virtuel
 - Information via votre boîte mail @student.uclouvain.be

Attention! RIEN N'EST AUTOMATIQUE!

CALENDRIER

ADMINISTRATIF

30/09

Date limite pour introduire une demande d'inscription/réinscription

Date limite pour modifier l'inscription (pour tout·e étudiant·e sauf bloc 1)

31/10

Date limite pour payer l'acompte des droits d'inscription de 50€

Date limite pour modifier l'inscription (pour les étudiant·es de bloc 1)

30/11

Date limite pour la désinscription (avec remboursement des droits d'inscription)
> Seul l'acompte de 50€ reste dû

01/02

Date limite pour le paiement du solde des droits d'inscription

15/02

Date limite pour l'introduction des demandes de réorientation (bloc 1)

Veillez à vous tenir informé·es !



COMMENT ?

En consultant

- Votre **bureau virtuel** et vos mails @student.uclouvain.be
- Le **portail** de l'Université et de la Faculté (les différents règlements, le guide d'accueil, les lignes directrices des délibérations des jurys,...);
- Les **règlements** (RGEE, TD,...)
- **Vos gestionnaires de programme, Christel Rossillon et Florent Rizzo**, par email (adresse *@student* !) ou aux permanences en présentiel ou par Teams avec rendez-vous préalable : bachelier-drt@uclouvain.be

Les lignes directrices de délibérations 26-27

Elles sont disponibles en ligne sur la page « examens » :

<https://www.uclouvain.be/fr/facultes/drt/restricted/examens>

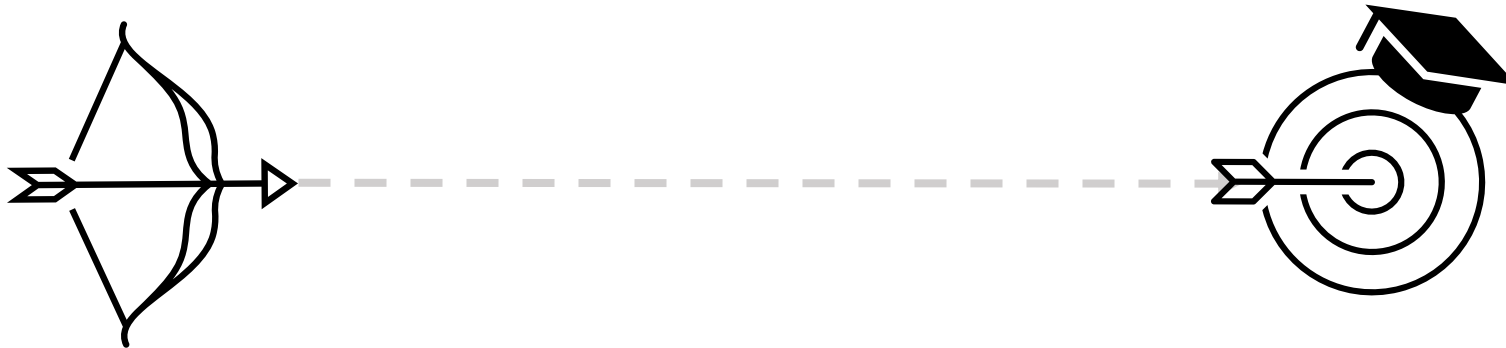
(accès après identification)

La notion de « réussite »

- L'acquisition des 60 crédits du bloc 1 entraîne la **réussite** de la première année de premier cycle ;
- La **non-acquisition** des 60 crédits du bloc 1 entraîne l'**échec** de la première année de premier cycle



/!\ L'étudiant·e **reste inscrit·e en première année** de premier cycle (11BA)
tant qu'il/elle n'a **pas acquis les 60 crédits** de bloc 1



Clarification du parcours de l'étudiant·e en Bloc 1

A la fin de cette année académique, pour tous·tes les étudiant·es inscrit·es en première année de premier cycle :

Sous réserve d'une modification ultérieure du décret.

60 crédits acquis à l'issue de 2026-27	55 à 59 crédits acquis à l'issue de 2026-27	45 à 54 crédits acquis à l'issue de 2026-27	30 à 44 crédits acquis à l'issue de 2026-27	1 à 29 crédits acquis à l'issue de 2026-27	0 crédit acquis à l'issue de 2026-27
Réussite En 2027-28 : • Inscrit·e en poursuite de cycle (1BA) • PAE de min 60 crédits sauf exceptions • Inscription aux UE de la suite du programme pour lesquelles l'étudiant·e a les prérequis	Echec En 2027-28 : • Inscrit·e en première année (11BA) • PAE de max 60 crédits (65 crédits si accord du jury) • Inscription aux UE de la suite du programme pour lesquelles l'étudiant·e a les prérequis	Echec En 2027-28 : • Inscrit·e en première année (11BA) • PAE de max 60 crédits • Inscription aux UE de la suite du programme pour lesquelles l'étudiant·e a les prérequis	Echec En 2027-28 : • Inscrit·e en première année (11BA) • PAE de max 60 crédits • Anticipation avec accord du jury • Activités d'aide à la réussite vivement conseillées	Echec En 2027-28 : • Inscrit·e en première année (11BA) • PAE de max 60 crédits • Pas d'anticipation de cours de la suite du bachelier • Activités d'aide à la réussite obligatoires	Echec En 2027-28 : → Réorientation obligatoire → car il faut avoir au moins crédité une UE pour rester finançable dans sa discipline

Attention au plagiat

Il y a lieu d'entendre par « plagiat », l'utilisation, quelle qu'en soit l'ampleur, le cas échéant par le biais d'une traduction, des idées ou énonciations d'un tiers, fussent-elles paraphrasées, de même que l'utilisation de représentations graphiques d'un tiers, sans que leur source ne soit mentionnée explicitement et distinctement au sein de la prestation réalisée par l'étudiant

Pas besoin que cela soit intentionnel !



il y a lieu d'entendre par « irrégularité du fait de l'étudiant », tout comportement visant à se soustraire à la procédure et aux objectifs d'évaluation, et notamment toute communication entre étudiantes et étudiants ou avec des tiers pendant la durée de l'examen, quels que soient le mode d'organisation de celle-ci et le mode de communication utilisé, de même que la simple détention directe ou indirecte, physique ou électronique, non expressément autorisée par l'examineur ou l'examinatrice, pendant la durée de l'examen, d'éléments de la matière faisant l'objet de l'examen, de moyens technologiques permettant d'accéder à ces éléments, ainsi que, plus généralement, **le non-respect, intentionnel ou non**, de l'une quelconque des consignes d'examen ou de toute disposition du présent règlement en lien avec la passation d'un examen. L'étudiant ou l'étudiante doit permettre au surveillant ou à la surveillante de s'assurer qu'il ou elle ne porte sur lui ou sur elle aucun élément ou dispositif non autorisé. La falsification, le vol ou le détournement de tout document en lien avec un examen est considéré comme une irrégularité au sens de la présente définition.

Utilisation des IA



Utilisation des IA



Utilisation des IA

 Aperçu IA

W +4



Il n'y a pas d'article 5.1 dans le Code civil belge actuel, car la numérotation du Code civil a changé suite à l'entrée en vigueur du nouveau Livre 5 relatif aux obligations le 1er janvier 2023. Il est possible que vous fassiez référence à des dispositions de l'ancien Code civil, ou que l'article 5.1 soit une mention issue d'un autre système juridique ou d'une publication spécifique qui ne correspond pas à la structure actuelle du Code civil belge. 

Le triptyque des accompagnements au sein de la Faculté

CONSEIL AUX ÉTUDES

LA CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES

ELOÏSE HÉNAUT

VOUS REÇOIT EN ENTRETIEN INDIVIDUEL,
QUE VOUS SOYEZ EN
BACHELIER, EN MODULE COMPLÉMENTAIRE OU MASTER,
POUR :

VOUS AIDER À SURMONTER LES ÉVENTUELLES
DIFFICULTÉS LIÉES À LA TRANSITION ENTRE LE
SECONDAIRE ET L'UNIVERSITÉ/ ENTRE LE
BACHELIER ET LE MASTER

VOUS INFORMER SUR LES CONDITIONS DE
RÉUSSITE, LES PROCÉDURES ET LES
RÈGLEMENTS EN VIGUEUR AU SEIN DE LA
FACULTÉ ET DE L'UNIVERSITÉ

VOUS AIDER À CONSTRUIRE VOTRE
PROGRAMME ANNUEL D'ÉTUDIANT (PAE)

VOUS INFORMER ET VOUS CONSEILLER SUR
VOTRE CHOIX DE MINEURE, D'OPTIONS, DE
FINALITÉ, ETC.

VOUS AIDER À COMPRENDRE UN
RELEVÉ DE NOTES

VOUS ORIENTER ET VOUS
CONSEILLER DANS VOTRE MÉTHODE
DE TRAVAIL

VOUS ORIENTER, LE CAS ÉCHÉANT, VERS LES
SERVICES COMPÉTENTS (SERVICE D'AIDE À LA
RÉUSSITE, SERVICE D'AIDE, FORMATION RELAIS,
CIO, ETC.)

VOUS OFFRIR UNE OREILLE ATTENTIVE ET
CONFIDENTIELLE AU PROBLÈME QUE VOUS
POURRIEZ RENCONTRER LORS DE VOTRE
PARCOURS UNIVERSITAIRE

CONTACT

ELOÏSE HÉNAUT
CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES

✉ eloise.henaut@uclouvain.be

☎ 010/47 95 58

📍 Collège Thomas More, Aile C, bureau C011

Prise de rendez-vous via le calendrier du MOODLE du Conseil
aux études de la Faculté (code CONSETUDRT)

ACCOMPAGNEMENT VERS LA RÉUSSITE

LA CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT VERS LA RÉUSSITE

SYLVIE CAP (COORDINATRICE)
AUDREY DELHALLE
EVA HABRA
VIOLETTE HANON DE LOUVET
CAROLINE HUART
CLAIRE THOLLEMBECK

A POUR MISSION :

D'ORGANISER ET ANIMER LES
DISPOSITIFS DE SOUTIEN À LA
RÉUSSITE EN DROIT

POUR LES BAC1

- ADEPT
- PASSEPORT POUR LE BAC
- VISA POUR LE BAC
- ACCES (ANALYSE COMPARÉE DE
COPIES D'EXAMENS ET SUIVI)

POUR LE MODULE COMPLÉMENTAIRE

- ADEPT
- VISA POUR LE MASTER
- ACCES MC

DE RECEVOIR, SUR LA BASE DE
L'ORIENTATION RECOMMANDÉE PAR LA
CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES, LES
ÉTUDIANT-ES SOUHAITANT BÉNÉFICIER
D'UN ENTRETIEN PÉDAGOGIQUE ET D'UN
SOUTIEN MÉTHODOLOGIQUE (VOLET
"APPROPRIATION DES MATIÈRES ET
APPRÉHENSION DES EXAMENS")

DE VOUS AIDER, QUE VOUS SOYEZ EN
BAC1, BACHELIER OU MASTER, À DÉCELER
VOS ÉVENTUELLES DIFFICULTÉS
MÉTHODOLOGIQUES ET À TROUVER DES
OUTILS POUR LES DÉSAMORCER ET
INTÉGRER LES EXIGENCES DE VOTRE
FORMATION, EN PROCÉDANT
NOTAMMENT À L'ANALYSE DE BONS
EXEMPLES DE COPIES D'EXAMENS

CONTACT

Sylvie CAP
Audrey DELHALLE
Eva HABRA
Violette HANON
Caroline HUART
Claire THOLLEMBECK



Collège Thomas More, Aile B, bureau B.014

Pages MOODLE de la Cellule d'accompagnement vers la réussite

- DRT Accompagnement vers la réussite (code : DRT AR)
- DRT Accompagnement vers la réussite Module complémentaire (code : DRT AR MC)

ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE (PEPS)

L'ACCOMPAGNATRICE PÉDAGOGIQUE

AUDREY DELHALLE

ACCOMPAGNE LES ÉTUDIANT-ES

- EN SITUATION DE HANDICAP, DE TROUBLES OU DE MALADIE,
- SPORTIFS-ES DE HAUT NIVEAU,
- ENGAGÉES DANS UN PROJET ENTREPRENARIAL
- ARTISTES

A POUR MISSION DE :

RÉEXPLIQUER, DE MANIÈRE ADAPTÉE, CERTAINES
MATIÈRES DE COURS QUI SONT SUSCEPTIBLES DE
POSER PROBLÈME À L'ÉTUDIANT(E) EN
RAISON DU HANDICAP DONT ELLE/IL SOUFFRE

INFORMER LES PROFESSEUR-ES ET
ASSISTANT-ES CONCERNÉ-ES SUR LES
BESOINS SPÉCIFIQUES DE L'ÉTUDIANT-E
ET SUR LES ADAPTATIONS À PRÉVOIR

ACCOMPAGNER L'ÉTUDIANT-E DANS SES
RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES ET DANS LES
ADAPTATIONS DES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE,
NOTAMMENT POUR LA RÉALISATION DES
TRAVAUX ET DU MÉMOIRE

PROPOSER DES AMÉNAGEMENTS
D'EXAMENS OU DE CURSUS POUR LES
ÉTUDIANT-ES BÉNÉFICIAIRE DU STATUT PEPS
(PROJET ÉTUDIANT-E À PROFIL SPÉCIFIQUE)

METTRE EN PLACE UNE ÉQUIPE DE
PRENEURS DE NOTES

VEILLER À L'ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX
POUR LES ÉTUDIANT-ES À MOBILITÉ
RÉDUITE

CONTACT

Audrey DELHALLE

✉ audrey.delhalle@uclouvain.be

📍 Collège Thomas More, Aile B, bureau B.014

Pages du Service d'Aide de l'UCLouvain

- <https://uclouvain.be/fr/etudier/peps/porteurs-de-handicap-maladie-grave-ou-trouble.html>

Pour toute question sur vos études ou en cas de problème(s) personnel(s) affectant vos études

Conseillère aux études

Eloïse Hénaut

eloise.henaut@uclouvain.be

010 47 95 58

Prise de rdv en ligne

<https://doodle.com/bp/eloïsehénaut/rdv>



Règles de finançabilité

Qu'est-ce que la finançabilité ?

Un·e étudiant·e finançable est un·e étudiant·e pour qui **l'université perçoit des subsides de la Communauté française de Belgique**. Pour être déclaré·e finançable, vous devez remplir plusieurs conditions.

1. Des conditions liées à **la formation** à laquelle vous vous inscrivez (art. 2 du décret "financement"). Les études menant au grade d'Agrégé de l'Enseignement Secondaire Supérieur (agrégations) et au Certificat d'Aptitude Pédagogique Approprié à l'Enseignement Supérieur (CAPAES) font l'objet de règles de finançabilité particulières.
2. Des conditions liées à **la nationalité** (art. 3 du décret "financement"). Ainsi, pour être finançable, vous devez être de nationalité d'un **État membre de l'Union européenne** ou **être assimilé·e** à un·e étudiant·e belge.
3. Des conditions liées **aux résultats académiques de l'étudiant·e** (art. 5 du décret "financement"). Ces conditions académiques sont décrites ci-dessous.

Lorsque vous ne remplissez pas/plus l'une de ces conditions, vous n'êtes plus finançable. Par conséquent, votre demande d'inscription peut être refusée par l'université.



<https://www.uclouvain.be/fr/inscriptions/financabilite>

Nouvelles règles de finançabilité (premier cycle)

Cycle	Condition académique	Condition temporelle (Au terme de la ...)
Bachelier	Avoir acquis/valorisé les crédits d'une UE du premier bloc du cursus	1 ^{re} inscription
	Avoir acquis/valorisé les 60 crédits du premier bloc du cursus	2 ^e inscription
	Avoir acquis/valorisé 120 crédits du cursus	4 ^e inscription
	Avoir acquis/valorisé 180 crédits du cursus	5 ^e inscription



Quelques exceptions prévues :

- En cas de réorientation (+1 année ou, selon les cas, +2 années)
- En cas d'allègement (1/2 année supplémentaire par année d'allègement)
- Finançable si 100% de réussite du PAE précédent ou après 5 ans d'interruption
- ...



Dérogations

Nécessaires pour les étudiant·es qui ne sont plus finançables.

Formulaire à compléter **en ligne**, *idéalement* pour le mardi **22/09/2026 à 17h**, disponible **sur la page** facultaire « Demandes particulières » → « Dérogations »



[https://www.uclouvain.be/
fr/facultes/drt/demandes-
particulieres](https://www.uclouvain.be/fr/facultes/drt/demandes-particulieres)

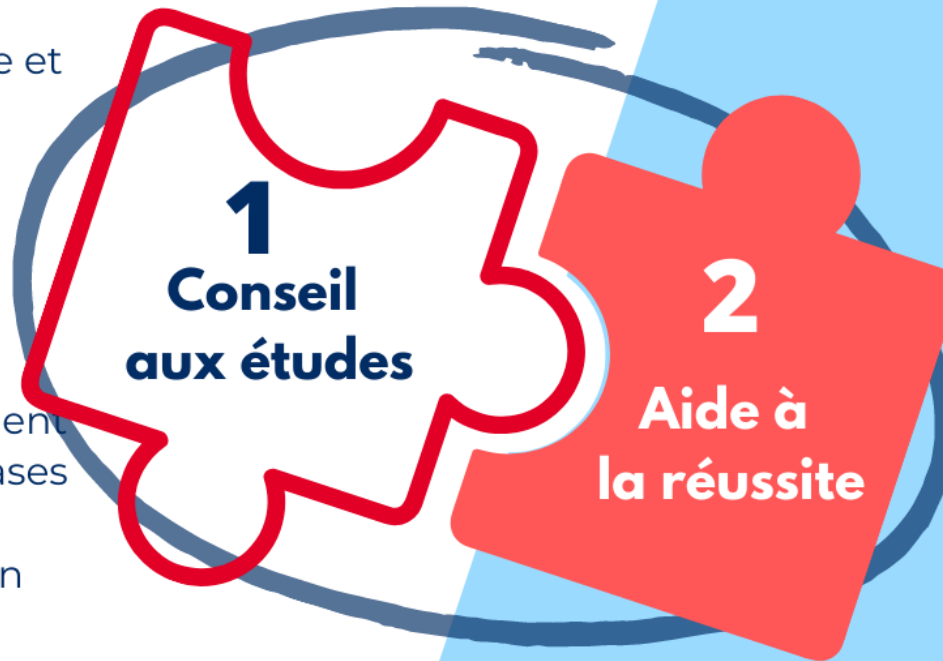
/! Dans le cas d'une **non-finançabilité**, la demande de dérogation peut être introduite **au-delà du 22 septembre** pour autant qu'elle soit introduite **dans les 7 jours ouvrables suivant la notification de non-finançabilité** du Service des Inscriptions (la date du mail du Service des Inscriptions faisant foi)



Un soutien méthodologique complet en 2 temps

Soutien individuel pour aider à l'apprentissage du "métier de l'étudiant-e"

- aider à la planification
- rebondir après l'échec
- équilibrer vie universitaire et activités extra-académiques
- gérer le stress, le perfectionnisme, etc.
- travailler sur la confiance en soi
- découvrir le fonctionnement de la mémoire et des phases d'étude
- accompagner la transition (secondaire - université ; Bachelier - Master ; haute école - université, etc.)



Soutien individuel pour aider à l'appropriation des matières

- aider à la mise en place d'une méthode de travail adaptée à chacun des cours
- choisir son support d'étude, construire un plan, s'approprier et mémoriser la matière
- intégrer les exigences propres à la discipline juridique
- identifier les difficultés rencontrées et les désamorcer
- percevoir les attentes des professeur·es
- appréhender adéquatement les questions d'examen et y répondre correctement

Cellule d'accompagnement vers la réussite DRT

Sylvie Cap, coordinatrice

Audrey Delhalle

Eva Habra

Violette Hanon de Louvet

Caroline Huart

Julianne Laffineur

Claire Thollembeck



PASSEPORT POUR LE BAC

Le « Passeport pour le Bac » est un test portant sur la lecture et la compréhension d'un texte à caractère juridique. Il a lieu durant la première semaine de cours et se déroule en ligne. L'objectif est de vous permettre de faire la « photographie » de vos compétences de lecture approfondie à l'entrée à l'Université, aptitude indispensable pour les études de droit. La participation est facultative mais fortement recommandée et les résultats sont anonymes.



PREMIER QUADRIMESTRE



VISA POUR LE BAC

Au sortir du secondaire, il est souvent difficile de percevoir les exigences des études supérieures ainsi que les méthodes à mettre en place pour y satisfaire. L'intégration des unes et des autres s'avère néanmoins indispensable à la réussite dans le cycle universitaire. C'est dans cette perspective que « Visa pour le BAC » vous propose un programme de 6 séances, par petits groupes, vous donnant les clés pour réussir : comment s'approprier et maîtriser les matières, comment rédiger un travail juridique, comment utiliser adéquatement le code, comment répondre aux questions d'examens...

ACCES

Après la session de janvier, profitez d'un rendez-vous individuel d'« Analyse Comparée des Copies d'Examens » lors duquel nous vous proposons d'analyser de « très bonnes » copies d'examen, en parallèle avec votre propre copie. L'objectif est d'identifier finement et concrètement les attentes de vos professeur·es et de décoder les difficultés méthodologiques que vous avez pu rencontrer, afin d'y remédier. Cet entretien s'inscrit ainsi dans le prolongement de la consultation des copies organisée par les professeur·es.



BLOCUS
EXAMENS

SECOND QUADRIMESTRE

ENTRETIENS INDIVIDUELS

Tout au long de l'année, un suivi méthodologique individuel complet en deux étapes vous est proposé : des conseils relatifs à l'apprentissage du "métier de l'étudiant·e" vous sont dispensés par la Conseillère aux études ; un travail sur votre appropriation des matières et votre appréhension des examens est réalisé avec la Cellule d'accompagnement vers la réussite. Il s'agit de vous aider à déceler vos éventuelles difficultés méthodologiques et de trouver des outils pour les désamorcer et intégrer pleinement les exigences de votre formation.



BLOCUS
EXAMENS



ADEPT

Tout au long de l'année, si vous rencontrez des difficultés dans la compréhension des cours ou dans la manière de les aborder, « ADEPT » vous donne la possibilité de vous « faire expliquer » la matière et de recevoir des conseils d'étude par des étudiant·es tuteur·trice·s ayant bien réussi l'année antérieure. Ils sont disponibles pour vous durant tous les temps de midi (en période de cours) au local B.018 (rez-de-chaussée de l'aile B du bâtiment Thomas More).

Renseignements et prise de rdv
sur la page Moodle de la
Cellule d'Accompagnement vers la réussite
Code : DRT AR



- **Séance de présentation** des dispositifs d'accompagnement vers la réussite et de présentation des outils de l'environnement numérique de l'UCLouvain : ce **mardi à 10h45** au MONT 11
- **Activité de « Découverte du droit, des études de droit et de la vie facultaire » :**
 - ce **mardi** de 14h à 16h30 pour les étudiant·es de la **cohorte A-L** ;
 - ce **mercredi** de 14h à 16h30 pour les étudiant·es la **cohorte M-Z**.

- Pour les **étudiant·es inscrit·es pour la seconde fois en Bac 1** : réussir les 60 crédits cette année académique !
 - - de 30 crédits en 25-26 : AAR obligatoires – « Plan Rebond »
 - entre 30 et 45 crédits en 25-26 : AAR non obligatoires mais fortement recommandées et possibilité de participation au « Plan Rebond »



Quelques règles de base

- **Convivialité et civilité**
- **Politesse**
- **Ponctualité**
- **Assiduité**
- **Ténacité**
- **Régularité**



Travaillez, prenez de la peine :

C'est le fonds qui manque le moins.

Un riche Laboureur, sentant sa mort prochaine,

Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins.

Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage

Que nous ont laissé nos parents. Un trésor est caché dedans.

Je ne sais pas l'endroit ; mais un peu de courage

Vous le fera trouver : vous en viendrez à bout.

Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'août.

Creusez, fouillez, bêchez, ne laissez nulle place

Où la main ne passe et repasse.

Le Père mort, les fils vous retournent le champ

Deçà, delà, partout ; si bien qu'au bout de l'an

Il en rapporta davantage.

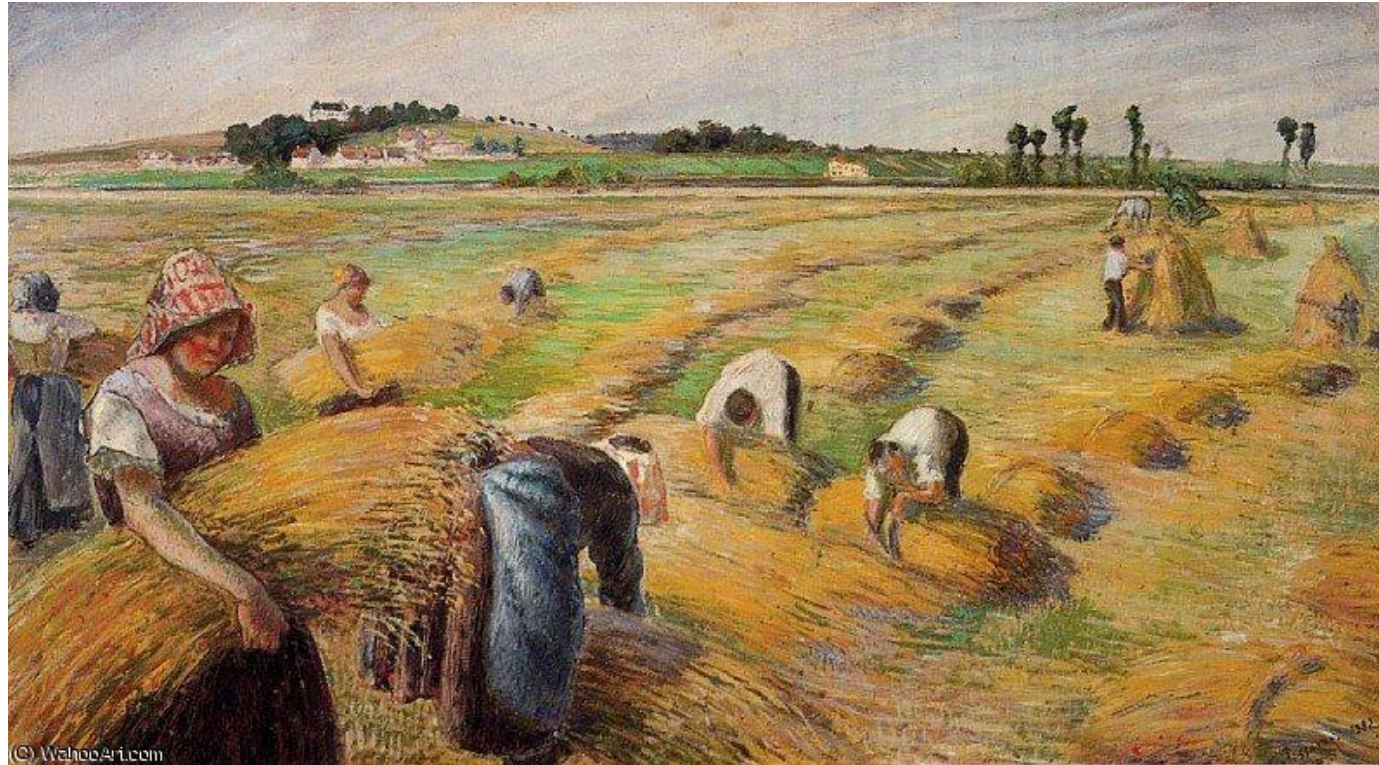
D'argent, point de caché.

Mais le Père fut sage

De leur montrer avant sa mort

Que **le travail est un trésor.**

EXCELLENTE année académique dans notre Faculté !



La moisson, Camille Pissarro, 1882

Bonne rentrée !